

REVUE ÉLECTRONIQUE SEMESTRIELLE



Revue

Infundibulum-scientific

Revue Scientifique des Langues,
Lettres, Civilisations, Sciences sociales
et Humaines

Numéro 7
Août 2024
ISSN: 2789-1666



Domaines

Langues, Lettres, Civilisation, Sciences Sociales et Humaines

Éditeur: département d'Espagnol de l'UFR Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara

INDEXATIONS



<http://journal-index.org/index.php/asi/article/view/1270>



<https://aurehal.archivouverture.fr/journal.read/id/411675>



<https://www.entrevues.org/revues/infundibulum-scientific/>



<https://reseau-mirabel.info/revue/15267/Infundibulum-Scientific/reseau->



À propos de la Revue

La notion de science fait penser indubitablement à plusieurs disciplines. En ce sens, nous disons science de la vie, science du langage, science historique, science économique, etc. Ces différents types de sciences que nous énumérons ne constituent pas des éléments compacts, indissociables. En effet, la Science est un conglomerat de ce que nous pouvons qualifier de sous-sciences ou branches qui, mises ensemble, forment l'élément global qui n'a qu'une seule visée : La Connaissance.

La Revue *Infundibulum Scientific* n'est rien d'autre que ce vecteur Sciences-Connaissance. Elle se veut un carrefour, un croisement de plusieurs disciplines. Notre revue *Infundibulum* a pour objectif, de diffuser la quintessence des travaux des Enseignants-Chercheurs et Chercheurs de tous horizons, issus des langues, des lettres, des sciences humaines et sciences sociales.

ÉQUIPE ÉDITORIALE

Directeur de publication : **Dr. PALE Miré Germain (Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara)**

Rédacteur en chef : **Dr. DJORO Amon Catherine Épse KOMENAN (Maître de Conférences)**

Secrétaire de rédaction : **Dr. YAO Kouamé Francis (Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara)**

Webmaster et Chargé de politiques de diffusion : **Dr. KONE Odanhan Moussa (Assistant, Université Alassane Ouattara)**

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Président

Prof. KOUÏ Théophile, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët-Boigny

Membres

Prof. ADJA Kouassi, Professeur des Universités – Université Alassane Ouattara

Prof. TRO Deho Roger, Professeur des Universités – Université Alassane Ouattara

Dr. ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences – Université Alassane Ouattara

Dr. GATTA née BONY Tanoa Marie Chantale–Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

COMITÉ DE LECTURE

Prof. DESPAGNE BROXNER Colette Ilse, Professeur des Universités, Université Autonome de Puebla (Mexique)

Prof. DIAZ NARBONA Inmaculada, Professeur des Universités, Université de Cadix (Espagne)

Prof. ORTEGA MARTIN José Luis, Professeur des Universités, Université de Grenade (Espagne)

Prof. RENOUPREZ Martine, Professeur des Universités, Université de Cadix (Espagne)

Prof. VÁZQUEZ AHUMADA Andrea, Professeur des Universités, Université Autonome de Puebla (Mexique)

Dr. AGOSSAVI Simplicie, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi

Dr. AHOULI Akila, Maître de Conférences, Université de Lomé

Dr. KANGA Konan Arsène, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara
Dr. KOFFI Ehouman René, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara
Dr. KOUA Kadio Pascal, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
Dr. OVONO Ébè Marthurin, Maître de Conférences, Université Omar Bongo, Gabon
Dr. OULAÏ Jean-Claude, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara
Dr. SEKONGO Gossouhon, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara
Dr. TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara
Dr. YAO Jean-Arsène, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
Dr. YAO Koffi, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
Dr. MEDENOU Cossi Basile, Maître de Conférences, Université d'Abomey Calavi

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. KOUÏ Théophile, Professeur des Universités, (Université Félix Houphouët-Boigny)
Dr. AMENYAH SARR Efuia Irène, Maître de Conférences, Université Gaston Berger (Sénégal)
Dr. BOHOSSOU N'guessan Séraphin, Maître de Conférences, (Université Alassane Ouattara)
Dr. DJANDUE BI Drombé, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny)
Dr. DJOKE Bodjé Théophile, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny)
Dr. DOHO Bi Tchan André, Maître de Conférences (Université Alassane Ouattara)
Dr. GATTA née TANOVA Boni Marie Chantal, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny)
Dr. HOUSSOU Dehouegnon Roméo Dorgelès, Maître de Conférences (Université Alassane Ouattara)
Dr. KARIDJATOU Diallo, Maître de Conférences (Université Alassane Ouattara)
Dr. KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences (Université Alassane Ouattara)
Dr. KOUADIO Djoko Luis Stéphane, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny)
Dr. KOUADIO Yao Christian, Maître de Conférences (Université Alassane Ouattara)
Dr. N'DRE Charles Désiré, Maître de Conférences (Université Alassane Ouattara)
Dr. N'DRI Paul Amon, Maître de Conférences (Université Alassane Ouattara)
Dr. PALÉ Miré Germain, Maître de Conférences (Université Alassane Ouattara)
Dr. BISSIELO Gaël Samson, Maître-Assistant (Université Omar Bongo, Gabon)
Dr. COULIBALY Mamadou, Maître-Assistant (Université Alassane Ouattara)
Dr. KOFFI Konan Hervé, Maître-Assistant (Université Alassane Ouattara)
Dr. N'GUESSAN Kouadio Lambert, Maître-Assistant (Université Alassane Ouattara)
Dr. SAKOUM Bonzallé Hervé, Maître-Assistant (Université Alassane Ouattara)

NORMES DE RÉDACTION

La Revue *Infundibulum Scientific* accepte les contributions originales des “Lettres, Langues, Civilisations, des Sciences Sociales et Humaines”, ou tout autre domaine proche.

Formatage

Les contributions à envoyer en fichier Word à la Revue *Infundibulum Scientific* doivent être comprises entre 10 et 18 pages. Le texte doit être justifié, en police Arno Pro, taille de police : 12, interligne : 1,5 et pour la marge : 2,5 cm (Gauche-Droite, Haut-Bas).

Langues de publication

Espagnol, Français, Allemand ou Anglais.

Citations

Les citations de moins de quatre lignes sont présentées entre guillemets dans le texte. Lorsque la citation est supérieure ou égale à quatre lignes, il faut aller à la ligne pour l'insérer (interligne 1) en retrait de 1 cm, taille : 11.

Les citations dans une langue autre que celle de l'écriture sont traduites et intégrées au texte. Le texte d'origine devra être indiqué en note de bas de page, précédé de la mention : **Texte d'origine**.

Les notes de bas de pages sont exclusivement réservées aux citations traduites et aux notes explicatives.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, de la façon suivante :

– (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur, Nom de l'Auteur, année de publication, virgule, pages citées précédées de la lettre p suivie d'un espace avant le chiffre). Exemple : (M. G. Palé, 2019, p. 7) ou pour Palé (2019, p. 7).

Les parties supprimées d'une citation ainsi que toute intervention dans une citation sont indiquées par des crochets droits [...].

Structure de l'article scientifique

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en français, en espagnol et en anglais [250 mots maximum], Mots clés [entre 5 et 7 mots maximum], (chaque résumé est précédé d'un titre) sur la première page.

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie, Annexes si nécessaire.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé dans la langue d'écriture, en espagnol et en anglais [250 mots maximum], Mots clés [entre 5 et 7 mots maximum], (chaque résumé est précédé d'un titre), Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie, Annexes si nécessaire.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). (Ne pas automatiser ces numérotations).

La pagination en chiffre arabe apparaît en bas de page et centrée.

Bibliographie

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM, Prénom (s) de l'auteur. Année de publication. Zone titre. Lieu de publication : Zone Éditeur. Position de l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Exemples :

Pour un livre : SARTRE Jean Paul (1948). *Qu'est-ce que la littérature?* Gallimard : Paris.

Pour un article : KONAN Koffi Syntor (2019). « Violence et déchéance existentielles dans Nada de Carmen Laforet ». *N'zassa*, n° 2, 161-172.

Pour un mémoire ou une thèse : PALE Miré Germain (2014). *L'impact du pétrole sur la société équato-guinéenne*. Thèse doctorat en Études Ibérique et Latino-Américaine, Abidjan : Université Félix Houphouët-Boigny.

NB: Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Sources internet:

Pour les sources internet ou électroniques, les mêmes dispositions relatives à une source bibliographique s'appliquent, à la différence qu'il faut y ajouter le site web, le jour, le mois, et l'année de consultation.

VITAR Beatriz (1992). «Los intérpretes o lenguaraces en la conquista americana: entre las peregrinas lenguas y el castellano imperial, in Etnicidad, Economía y simbolismo en los Andes», pp. 181-193, disponible sur <https://books.openedition.org/ifea/2299?lang=fr>, consulté le 10/06/2021.

Typographie française

– La rédaction s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

– Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations... Les appels de notes sont des chiffres arabes en exposant, sans parenthèses, placés avant la ponctuation et à l'extérieur des guillemets pour les citations. Tout paragraphe est nécessairement marqué par un alinéa d'un cm à gauche pour la première ligne.

Les Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffres romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

ÉDITORIAL DE LA REVUE

Nous portons sur les fonts baptismaux une nouvelle revue scientifique, *Infundibulum-Scientific*. Pluridisciplinaire, elle entend couvrir le vaste champ des Langues, Lettres, Civilisations, Sciences Sociales et Humaines. Certes, il existe déjà un certain nombre de revues scientifiques dans ce créneau en Côte d'Ivoire et en Afrique. Mais précisément, *Infundibulum* naît pour encourager l'émulation dans la quête de la qualité. L'ambition que porte *Infundibulum-Scientific* est d'offrir aux chercheurs et aux enseignants-chercheurs Ivoiriens et au-delà, africains, un espace d'échanges d'expériences, de débats et de collaboration, en prêtant une attention particulière aux besoins spécifiques des sociétés africaines aux prises avec des maux qui les déshumanisent.

Quand on enseigne dans une université, il est légitime de mettre ses productions scientifiques au service de sa promotion. Ainsi, nos chercheurs et enseignants-chercheurs, dans de nombreux cas, font leurs travaux scientifiques les yeux rivés sur le CAMES. Il faut inverser les choses. Les travaux destinés au CAMES doivent être conçus comme des contributions pour enrichir les connaissances scientifiques. Le développement de notre pays dépend dans une large mesure de la qualité de ces productions scientifiques, de la pertinence des solutions qui y sont proposées. Alors il faut sortir des sentiers battus pour ouvrir des routes nouvelles si nous voulons arriver à bon port. Il revient aux chercheurs africains de renforcer leur système de recherche confronté à

de multiples défis. Mais il ne faut pas démissionner pour autant. Il faut s'armer de courage et de persévérance pour avancer.

Les sociétés africaines, du fait de leur histoire, sont aux prises avec des défis qui ont pour noms, violences politiques, système de santé défaillant ou inexistant, injustices sociales criardes, chômage à grande échelle...Le monde rural est livré à lui-même, privé de la moindre protection sociale, tel l'environnement dans lequel les chercheurs africains exercent leur métier. Ils ne sauraient continuer à fermer les yeux sur les situations dramatiques qui nous entourent et constituent le quotidien de nos peuples. Sociologues, historiens, géographes, politologues, philosophes, théoriciens de la littérature peuvent orienter leurs réflexions vers ces horizons plongés dans des ténèbres. Quant aux linguistes, ils ont le vaste chantier des langues nationales en voie de disparition. Dans le camp des sciences sociales et humaines les chantiers sont nombreux et urgents.

Évidemment, ces types de travaux exigent un engagement, du courage et de la persévérance car il s'agit de la quête de la connaissance destinée à modeler l'environnement humain et social. La qualité intrinsèque d'un ouvrage, d'un article ou d'une communication constitue en soi un passeport y compris pour le CAMES. C'est dire que la qualité est dans le domaine scientifique ce qu'est une panacée pour une maladie donnée ou une clé universelle pour ouvrir le monde.

La revue Infundibulum Scientific se donne pour mission, sans prétention aucune, la tâche d'apporter sa contribution à améliorer les productions scientifiques des chercheurs ivoiriens et africains ; et même d'ailleurs. Elle se veut particulièrement exigeante sur la qualité des travaux qui lui sont soumis pour publication. La vocation de cette revue est d'incarner l'excellence. Tous ceux qui veulent collaborer avec Infundibulum Scientific doivent s'inscrire dans cette ligne.

M. Théophile KOUI
Professeur Titulaire des Universités CAMES
Ex-Directeur de publication
de la Revue Infundibulum Scientific

SOMMAIRE

I. ALLEMAND

1. **Eppié Augustine Michaella BONGBA:** Les argots sont des intraduisibles !? Cas de discours argotiques en français (en contexte linguistique ivoirien) traduits vers l'allemand.....**pp.11-22**
2. **Ezekiel Oludare OLAGUNJU:** (Bi) kulturelle texte und deren übersetzung Am beispiel der deutschen version Soyinkas *Aké, Years of childhood*.....**pp.23-33**

II. ANGLAIS

3. **Diakalia COULIBALY:** Translation as a strategy in english language learning: first Year students perceptions at faculté des sciences administratives et politiques in Bamako...**pp.34-43**
4. **Fatoumata KEITA et Chamara KWAKYE:** Redefining africana girls' identity and agency in Toni Morrison's *The bluest eye* and Tsitsi Dangarembga's *Nervous conditions*.**44-63**
5. **Koaténin KOUAME et Bilé Josué YAO:** Developping efl adult learners' speaking skills through immersive informal conversations : a longitudinal study.....**pp.64-75**
6. **Koffi Gérard KOUADIO:** Adaptation and resilience in Ifeoma Chinwuba's *Fearless*.**76-91**
7. **Moussa dit M'Baré THIAM:** Analyzing writing errors of flsl undergraduate students: a case study.....**pp.92-103**
8. **Moussa SOUGOULE :** Acquisition of English irregular verbs in the past simple by Efl students at ulshb, Mali.....**pp.104-116**
9. **Nassirou IMOROU, Manzama-Esso THON ACOHIN et Aziz SEIDOU SINANA:** The quest for identity and childhood trauma in Toni Morrison's *God help the child*.....**pp.117-134**
10. **Olubunmi O. ASHAOLU:** Stigmatizing to evangelize? A critical appraisal of demonized women in african pentecostal christian films.....**pp.135-151**

III. CRIMINOLOGIE

11. **Jean-Baptiste SENI :** Résidents des cités universitaires de Williamsville et d'Adjamé face à la drogue, réalisme de l'échec de la politique criminelle.....**pp.152-171**

IV. ESPAGNOL

12. **Benoît Bosson OI BOSSON :** Le personnage du "rufian" : une coprésence de la réalité et de la nature humaine dans *Rufian dichoso* de Miguel de Cervantès.....**pp. 172-183**
13. **D'acise Junior NGUIMBI et Dérick NDONG OBIANG** Etre lesbienne : entre homophobie et auto-homophobie dans *Le placard* (2012) de Kim Messier et *La insumisa* (2020) de Christina Peri Rossi.....**pp. 183-194**
14. **Charlotte Elodie CHECROUA :** Résistance et résilience des personnages féminins dans *Rebelle* de Fatou Keita et *Como agua para chocolate* de Laura Esquivel.....**pp. 195-205**

- 15. Koffi Édouard KOUAMÉ :** L’aphérèse, la syncope et l’apocope dans la création linguistique des ivoiriens en français : à l’épreuve de l’intercompréhension?.....**pp. 206-216**
- 16. Kouamé Charles ANGAHI:** L’écrivain face au défi de la cohésion sociale et politique: regard croisé sur les cas espagnol (1939-1975) et ivoirien (1960-1993).....**pp. 217-231**
- 17. Magdalene MENSAH :** étude comparée et validité du genre : *Soundiata* et *Chaka* versus le récit *Nana yaa asantewaa*.....**pp.232-240**
- 18. Victor KPAN:** Las comunidades autónomas y la estabilidad económica de España: ¿hay que temer un brexit?.....**pp.241-258**
- 19. Zrampieu Josée Marie MEDY:** Le chômage juvénile : une étude comparée entre le cas espagnol et le cas ivoirien.....**pp. 259-272**

V. GÉOGRAPHIE

- 20. Issiaka OUEDRAOGO:** Des facteurs contextuels défavorables à l’apprentissage dans les cours du soir de Ouagadougou.....**pp.273-291**
- 21. Rachad Kolawolé Fomilayo Mandus ALI :** Diversités et usages des plantes médicinales utilisées dans le traitement de l’ictère dans la commune de Pobè.....**pp. 292-311**
- 22. Ténédja SILUÉ:** Fabrication artisanale du savon “kabakrou” : source de revenu et de risques sanitaires chez les femmes de “derrière rails” à Abobo/Côte d’Ivoire.....**pp.312-328**

VI. LETTRES MODERNES

- 23. Degbeh ISSAN :** Pour une réhabilitation de la belle-mère marâtre des contes africains.....**pp.329-341**
- 24. Vincent NAINDOUBA et Serge Simplicie NSANA :** Esprit, Âme et texte dans *Sur le chemin des hommes* de Gil Galbrun-Chouteau.....**pp.342-354**

VII. LINGUISTIQUE

- 25. Akossiwa Elom SOGBALI :** Normes communicationnelles culturelles en Afrique : source de cohésion ou de conflits socio-culturels ?.....**pp .355-365**

VIII. PHILOSOPHIE

- 26. Francis Birame Daba SARR :** Les méthodes de l’initiation *Seereer* comme prospective pédagogique.....**pp.366-378**
- 27. Garba OUMAROU :** Art et réarmement moral de l’école en Afrique.....**pp.379-392**
- 28. Josué Yoroba GUÉBO et Yves Armand AKAFFOU :** À la croisée de la phénoménologie et de la poésie : penser le dépassement de la métaphysique.....**pp.393-409**

XI. PSYCHOLOGIE

- 29. Kouami ADANSIKOU, Ahouéfan Adokpo Amavi KPESSOU et Pagnamam POROMNA :** Sexualité et fantasme. La gestion de la sexualité chez les adolescents victimes de transmission parentale au Vih/Sida.....**pp.410-424**
- 30. Kossi Blewussi KOUNOU :** Acculturation alimentaire des étudiants étrangers en France.....**pp.425-437**
- 31. Lodegaèna Bassantéa KPASSAGOU :** Perception de la qualité des liens affectifs parentaux et motivation au traitement chez les adolescents consommateurs de substances psychoactives.....**pp.438-450**
- 32. Soumana AMADOU :** Troubles identificatoires et placement problématique chez les enfants institutionnalisés à Niamey.....**pp.451-465**

IX. SCIENCES DE L'ÉDUCATION

- 33. Arnaud Ponagnoumikan Pognan KONE et Joël MAHAN :** Les évaluations : source de stress ou de motivation pour les élèves ? cas du lycée moderne de Port-Bouët.....**pp.465-476**

X. SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

- 34. Bienvenu BOUDIMBOU :** L'iconographie de la « migritude » et de « l'Ailleurs » dans la rumba congolaise : une lecture sémiologique de la pochette de disque.....**pp.477-495**

XII. SOCIOLOGIE

- 35. Auguste Marcelin Kouakou KANGA et Valentin Kouakou KRA :** Logiques paysannes dans la gestion participative du domaine forestier permanent de l'Etat: cas de la forêt classée de Bamoro (Côte d'Ivoire).....**pp.496-511**
- 36. Dabé Laurent OUREGA :** Les déterminants sociaux de la mobilisation sélective des migrants dans la gouvernance locale à Hiré (Côte d'Ivoire).....**pp. 512-529**
- 37. Fato Patrice KACOU :** Vieillesse des élites culturelles, une menace contre le patrimoine culturel immatériel présent en Côte d'Ivoire.....**pp. 530-542**
- 38. Ibrahim TRAORE, Adama DEMBELE et Balla DIARA :** Réinsertion et récidive des enfants mineurs au mali : expérience des centres de Bollé.....**pp. 543-556**
- 39. Kabran Beya Brigitte ASSOUGBA et Aké Anicet Elvis AHOU:** Adopting agricultural innovation in rural Côte d'Ivoire: a practice with identity at stake in Anaguié.....**pp.557-568**
- 40. Patoin-Samba Juste Honoré OUEDRAOGO :** Des conflits sociopolitiques à l'épreuve de l'espace public de quatre organisations Burkinabè.....**pp.569-584**

VIEILLISSEMENT DES ELITES CULTURELLES, UNE MENACE CONTRE LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL PRESENT EN COTE D'IVOIRE

Fato Patrice KACOU
Maître de Recherches
Université Félix Houphouët Boigny (UFHB)
Institut d'Ethno-Sociologie
kacoufato@yahoo.fr

Résumé

Il se pose, depuis plusieurs années, la question de la pérennisation des éléments culturels des sociétés africaines, dans un contexte où le primat est accordé aux cultures exogènes présentées comme les standards de développement. Pour donc contribuer à la réflexion sur le maintien et la sauvegarde des cultures africaines, la présente étude a mis en rapport trois facteurs : le vieillissement des acteurs culturels, les domaines du patrimoine culturel immatériel et les modes de transmission des éléments culturels. Les concepts de l'étude ont été empruntés à la Convention 2003 de l'UNESCO sur le patrimoine culturel immatériel et à l'anthropologie sociale et culturelle. Il été fait usage d'une approche mixte. Ainsi, une fiche d'inventaire (questionnaire) et un guide d'entretien ont été administrés, pendant cinq (5) ans à 357 sujets transindividuels issus de toutes les cultures ivoiriennes et venant des 02 districts autonomes et des 31 régions administratives que compte la Côte d'Ivoire. Le dépouillement des données a permis de comprendre que le vieillissement des élites culturelles est une entrave à la pérennisation du patrimoine culturel étant donné que ces acteurs tiennent à se conformer à des modes de transmission parfois rendus inopérants par des formes de sociabilité modernes. Il est par conséquent indiqué d'aller à la négociation sociale pour repenser les modes de transmission et éviter de célébrer le requiem des cultures africaines.

Mots clés : Menace, patrimoine culturel, personnes âgées, transmission, vieillissement

Ageing cultural elites, a threat to the intangible cultural heritage present in Côte d'Ivoire

Summary

For several years, the question of the perpetuation of the cultural elements of African societies has been raised, in a context where primacy is given to exogenous cultures presented as the standards of development. To therefore contribute to reflection on the maintenance and safeguarding of African cultures, this study has linked three factors: the aging of cultural actors, the areas of intangible cultural heritage and the modes of transmission of cultural elements. The concepts of the study were borrowed from the 2003 UNESCO Convention on Intangible Cultural Heritage and socio-anthropology. A mixed approach was used. Thus, an inventory sheet was administered, for five (5) years to 357 transindividual subjects from almost all Ivorian cultures and coming from the two (02) autonomous districts and thirty-one (31) administrative regions that make up Côte d'Ivoire. The analysis of the data led to the result that the aging of cultural actors is an obstacle to the perpetuation of cultural heritage given that these actors wish to conform to modes of transmission sometimes rendered ineffective by modern forms of sociability. It is therefore appropriate to engage in social negotiation to rethink the modes of transmission and avoid celebrating the requiem of African cultures.

Keywords: Threat, cultural heritage, old people, transmission, aging

Envejecimiento de las élites culturales, una amenaza para el patrimonio cultural inmaterial presente en Costa de Marfil

Resumen

Desde hace varios años se plantea la cuestión de la perennidad de los elementos culturales de las sociedades africanas, en un contexto en que se da primacía a las culturas exógenas presentadas como normas de desarrollo. Para contribuir a la reflexión sobre el mantenimiento y la salvaguardia de las culturas africanas, el presente estudio ha puesto en relación tres factores: el envejecimiento de los actores culturales, los ámbitos del patrimonio cultural inmaterial y las formas de transmisión de los elementos culturales. Los conceptos del estudio se han tomado de la Convención sobre el Patrimonio Cultural Inmaterial y de la antropología social y cultural de la UNESCO. Se ha utilizado un enfoque mixto. Así, se administró una ficha de inventario (cuestionario) y una guía de mantenimiento durante cinco (5) años a 357 sujetos transindividuales procedentes de todas las culturas marfileñas y procedentes de los 02 distritos autónomos y las 31 regiones administrativas que cuenta Costa de Marfil. El análisis de los datos permitió comprender que el envejecimiento de las élites culturales es un obstáculo para la perennidad del patrimonio cultural, ya que estos actores desean ajustarse a modos de transmisión que a veces se vuelven inoperantes por formas de sociabilidad moderna. Por lo tanto, es apropiado ir a la negociación social para repensar los modos de transmisión y evitar celebrar el requiem de las culturas africanas.

Palabras clave: Amenaza, patrimonio cultural, personas mayores, transmisión, envejecimiento

INTRODUCTION

On sait, depuis le mythe de Prométhée (E Quinet et al., 2018), que l'homme à la différence de l'animal doit apprendre et inventer des solutions comme réponses à ses besoins. Ces solutions ou réponses à ses besoins constituent au fur et à mesure sa culture qu'il transmet par la socialisation à ses descendants de génération en génération, constituant ainsi un patrimoine. Dans cette optique, on sait aussi avec les travaux de l'anthropologue H. Memel Fotê (1980) que les personnes âgées dans les sociétés africaines ont été et sont encore les détentrices et les dépositaires des savoir-être et des savoir-faire non écrits. Toute chose qui a contribué à faire d'elles, des acteurs structurants de développement social, économique et culturel. Et c'est en s'inscrivant dans un tel élan qu' A. Hampâté Bâ¹ a affirmé qu'« *en Afrique, quand un vieillard meurt c'est une bibliothèque qui brûle* » (A. Hampâté Bâ, 1960) . Ce discours bien qu'il soit laudatif à l'endroit du grand âge, il met en relief la précarité de la conservation du patrimoine culturel des sociétés de l'oralité pour deux raisons. La première raison est que les connaissances détenues dans la mémoire sont sujettes à des modifications selon l'état de santé cognitive qui peut s'amenuiser sous l'effet de la dégénérescence. La seconde raison est liée au fait que les personnes âgées qui détiennent le patrimoine peuvent à tout moment, notamment au grand âge, se désintégrer physiquement. Les connaissances étant donc par nature immatérielles, elles se perdent pour toujours faute de transmission.

¹ Discours prononcé par Amadou Hampâté Bâ à l'UNESCO en 1960.

En effet, les sociétés africaines par des mécanismes qui leur étaient propres veillaient à assurer la durabilité du patrimoine culturel à travers des modes de transmission qui se faisaient de façon générale des aînés sociaux aux cadets sociaux. Cependant, l'adhésion de ces sociétés aux normes et aux valeurs occidentales, surtout à l'école conventionnelle, a eu pour conséquence un renversement de perspective. Les cadets sociaux se tournent désormais vers les livres et l'internet, promoteurs de cultures exogènes au détriment des cultures endogènes. Ainsi, les personnes âgées, détentrices et dépositaires des savoir-être et des savoir-faire sont confrontées à un problème central, celui de la transmission du patrimoine aux cadets sociaux selon les prescriptions des ancêtres. Pour dire vrai, les détenteurs et les dépositaires des savoir-être et des savoir-faire sont vieillissants. Ils sont conscients de leur état de fragilité. Cependant, ils sont scrupuleusement attachés au mode opératoire traditionnel de transmission des savoir-être et des savoir-faire, réfractaires à toute idée de changement (C. Nataliya 2013) sous peine souvent d'une sanction des entités surnaturelles. De la sorte, des études sur la question ont mis en exergue la tradition orale comme barrière à la diffusion des connaissances sur la société africaine, tandis que d'autres pensent que le livre et la technologie, allusion faite à la télévision, à la radio et tout récemment à l'internet, sont la cause du manque d'intérêt pour les cultures africaines (G. Lameul et al., 2014). D'autres encore incriminent l'école conventionnelle (M. Kasongo, 2013) et les religions dites révélées (christianisme et islam) (A. K. Togo, 2011) comme les principales responsables du dépérissement des cultures africaines.

A observer de près, ces études n'abordent pas suffisamment la menace urgente qui plane sur les cultures africaines. C'est pourquoi, la présente étude vise à s'intéresser à l'âge des élites culturelles, en relation avec les domaines² clés du patrimoine culturel immatériel (PCI) et leur mode de transmission pour voir s'il y a péril en la demeure afin de réorienter les politiques et sensibiliser en vue de la sauvegarde de celui-ci.

1. Méthodologie

La Côte d'Ivoire, grâce à l'appui technique et financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), a exécuté à travers la Direction du Patrimoine Culturel du Ministère de la Culture, de mars 2016 à décembre 2021, un projet

² Les cinq (5) domaines du PCI sont :

- les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel ;
- les arts du spectacle ;
- les pratiques sociales, rituels et événements festifs ;
- les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ;
- les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.

d'inventaire du patrimoine culturel immatériel présent sur son sol. C'est dans le cadre de ce projet que les données ont été collectées par les Equipes d'inventaire comprenant trois personnes dont un membre issu du personnel du Ministère de la Culture et deux représentants délégués par les communautés ethniques concernées par l'élément culturel à inventorier. Dans la présente étude, les enquêtes ont été conduites par les représentants des communautés issus des deux districts autonomes et des trente une (31) régions de la Côte d'Ivoire, en un mot, il s'agit de toutes les aires culturelles du pays. Il s'agit d'un recensement. Les représentants des communautés ont été désignés par les communautés elles-mêmes en tenant compte de leur connaissance sur la culture. Les personnes interrogées étaient soit des détenteurs, soit des dépositaires, soit des praticiens.

Les éléments culturels à inventorier et qui sont enchâssés dans les cinq domaines du PCI ont été identifiés et documentés par les communautés elles-mêmes conformément à la Convention 2003 de l'UNESCO qui repose sur la notion d'inventaire participatif, un emprunt aux normes de la méthode participative. Autrement dit, la documentation des éléments culturels se fait par les communautés concernées.

Les communautés ont identifié les éléments culturels qu'elles estiment d'intérêt premier, c'est-à-dire reflétant leurs identités culturelles et ayant des fonctions sociales fédératrices, tout en respectant les instruments internationaux des droits humains, de l'enfant, de la femme, de l'environnement et de la biodiversité.

Les données ont été collectées à l'aide d'un appareil photo, d'une caméra, d'un dictaphone et d'une fiche d'inventaire et d'un guide d'entretien. La fiche d'inventaire a abordé les termes relatifs à l'identification des informateurs, à la description de l'élément, à la pertinence de l'élément et aux stratégies de pérennisation de l'élément. Une fois les données brutes collectées, elles ont été consolidées d'abord par les Equipes d'inventaire elles-mêmes, ensuite par la Coordination Régionale qui comprend 6 membres dont :

- le directeur régional de la culture,
- deux représentants des communautés,
- un représentant du Conseil Régional,
- un représentant de la mairie,
- et un représentant des organisations de la société civile de la culture.

Il y a eu enfin une dernière consolidation qui a été faite au niveau de la Coordination Nationale et qui était composée de professionnels des actions culturelles, de chercheurs universitaires, et de représentants de la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels de Côte d'Ivoire.

La validation des données collectées a été sanctionnée par un atelier de restitution qui a réuni toutes les entités sus citées.

2. PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ETUDE

Le dépouillement des données collectées a conduit à trois résultats. En premier, il y a le vieillissement des élites culturelles, comme une entrave à la pérennisation du patrimoine culturel. Ensuite, on a la problématique des modes de transmission des savoir-être et des savoir-faire. Et enfin, on aboutit aux domaines majeurs du PCI menacés de disparition.

2.1. Le vieillissement des élites, une entrave à la pérennisation du patrimoine culturel

Le fonctionnement du patrimoine culturel met en présence, de façon générale, trois types d'acteurs qui sont soit interdépendants, soit indépendants. Ce sont dans l'ordre décroissant les fonctions de détenteur, de dépositaire et de praticien. Si le détenteur est celui qui possède une chose par révélation surnaturelle ou est l'inventeur ou bien l'initiateur d'un élément, d'un savoir ; le dépositaire est celui à qui on confie ou on lègue un savoir, qui est garant d'un savoir. Et, le praticien est celui qui a la connaissance et l'usage des moyens pratiques d'un savoir, c'est l'exécutant. Dans ce sens, un acteur peut être à la fois détenteur et praticien, ou dépositaire et praticien, ou bien exercer seulement une fonction. Si dans la majorité des cas, les détenteurs et les dépositaires sont en nombre très limité ou sont les élites, on rencontre souvent, selon les éléments culturels, un nombre important de praticiens. Les fonctions de détenteurs et de dépositaires sont celles de la conception et de la possession des secrets qui régissent les savoirs et ces fonctions donnent l'avantage d'être directement liés au surnaturel. Et c'est très souvent aux niveaux de ces hautes fonctions que se pose le problème du vieillissement des élites culturelles et de la proportion importante de décès. A titre d'illustration, les données de l'étude montrent que 65,20 % des détenteurs ont un âge supérieur ou égal à 60 ans et plus, 54,40 % des dépositaires ont un âge supérieur ou égal à et 40 % des praticiens ont un âge au-delà ou égal à 60 ans. Une désagrégation des données affiche 19,6% et 45,6% de détenteurs ayant dans l'ordre un âge compris entre 60 et 75 ans, et 21,6% et 32,8% de dépositaires ayant respectivement un âge compris entre 60 et 75 ans. Autrement dit, on observe une proportion importante d'élite culturelle au fur et à mesure qu'on avance en âge. Les savoir-faire déterminants, allusion faite aux connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers, dans la proportion de 58,62% et 51,72%, sont tenus respectivement par les détenteurs et les dépositaires ayant un âge supérieur ou égal à 60.

Il y a donc clairement une menace sur la pérennisation du patrimoine culturel si les acteurs culturels ont des difficultés à les transmettre selon l'ordre et les normes sociales à observer.

2.2. La problématique des modes de transmission des savoir-être et des savoir-faire

L'étude a déterminé cinq (5) modes de transmission des éléments³. Il s'agit des transmissions par socialisation, par apprentissage, par voie intrafamiliale, la transmission de père en fils et la transmission par l'initiation.

La transmission par socialisation concerne en général les savoirs populaires. Dans l'étude, on a une proportion de 2,8% des éléments qui sont transmis par le processus de socialisation. Les membres de la société acquièrent sans effort les savoir-faire par observations des pratiques à l'intérieur des familles ou dans l'expression collective des savoirs. Ici, les savoirs sont accessibles aux personnes qui les veulent. On trouve ces savoirs fréquemment dans les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel, les arts du spectacle, les pratiques sociales et événements festifs. Dans ce type de transmission, les codes d'accès aux éléments sont souples voire inexistantes et le risque de la disparition de l'élément est moins élevé ou soumis à la loi naturelle du "tout ce qui existe vit, se recompose, grandit et meurt".

La transmission par apprentissage. Elle concerne une proportion de 70,50% des éléments collectés. Ici, les membres de la société accèdent aux savoir-faire à partir d'un apprentissage sur un temps donné auprès d'un détenteur, d'un dépositaire ou d'un praticien, selon un mode opératoire qui peut partir des critères d'âge, de sexe, d'origine familiale et d'autres aptitudes. Selon l'enquête réalisée, tous les cinq domaines du PCI peuvent être soumis à l'apprentissage. Cependant, les domaines tels que les rituels, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers sont rigoureusement codifiés et le temps d'apprentissage peut durer des décennies ou la fin de l'apprentissage intervient au décès du détenteur ou du dépositaire. Et la pratique de l'élément est d'office léguée à l'apprenant. Cet apprentissage appelé apprentissage spécifique concerne 7,8% des éléments collectés. Du vivant du détenteur ou du dépositaire, l'apprenti n'agit que sous autorisation stricte du maître. De façon générale, dans ces domaines, il y a un conformisme en raison du pouvoir de coercition sévère qui frappe les déviants.

La transmission par voie intrafamiliale. Elle a une part de 7,6% des éléments collectés dans l'étude. Ce mode de transmission est un peu rigide. Ici, les savoir-faire sont révélés à un ou à des membres d'une famille, selon les recommandations des divinités, des détenteurs ou des dépositaires. Les domaines qui entrent en ligne de compte sont : les pratiques sociales, rituels ;

³ Dans la Convention 2003 de l'UNESCO, le concept d'élément est synonyme d'objet.

les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ; les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.

La famille consciente de sa responsabilité de perpétuer l'élément en son sein, veille à trouver à l'intérieur, selon les normes qui régissent le fonctionnement de l'élément, des personnes susceptibles de prolonger sa pratique. La transmission de père en fils. On a 2,8% des éléments collectés qui se transmettent par cette voie. Ce mode de transmission est plus rigide que la transmission par voie intrafamiliale. En effet, les savoir-faire ne peuvent être légués qu'à l'une de ses progénitures, selon les critères que seuls les détenteurs ou les dépositaires ont le secret et qu'ils révèlent aussi à son successeur. Il s'agit fréquemment des éléments des domaines en rapport avec les pratiques sociales, rituels ; les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ; et les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel. A la différence aussi de la transmission par voie intrafamiliale, la transmission de père en fils dans son application ferme, restreint le nombre de successeur à une personne en générale.

La transmission par l'initiation. Il y a 11,50% des éléments collectés qui sont acquis par initiation. Ce mode de transmission est encore plus complexe que la transmission par voie intrafamiliale et la transmission de père en fils. Ici, les secrets et les connaissances qui entourent la pratique des éléments sont enseignés à l'intérieur d'une école initiatique. Les membres de la société qui peuvent être admis dans l'école sont préétablis et les accès sont hautement codifiés. Il s'agit des rituels et des connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers. Cependant, à la différence de la transmission de père en fils, la transmission par l'initiation se fait en général vers un groupe de personnes.

En outre, quel que soit le type de transmission, il peut y avoir à la genèse une transmission surnaturelle par deux canaux. Il y a la transmission par le canal d'un rêve à l'occasion duquel un ancêtre révèle à un médium les secrets d'une connaissance ou d'une pratique. Et il y a la transmission d'éléments par l'entremise d'une divinité (génie) à une personne de son choix. Dans l'étude, 0,8% des éléments sont reçus des divinités.

2.3. Les domaines majeurs du PCI menacés de disparition

L'étude s'est intéressée aux cinq (5) domaines majeurs du patrimoine culturel immatériel selon la Convention 2003 de l'UNESCO. Ces cinq domaines sont :

- les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel, qui représentent 3.1% des domaines auxquels l'étude s'intéresse ;
- les arts du spectacle, qui ont une proportion de 29,8% des domaines de l'étude ;

- les pratiques sociales, rituels et événements festifs, qui constituent 32,3% des domaines de l'étude ;

- les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers, qui représentent 16,3% des domaines de l'étude ;

- les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel, qui comptent 18,5% des domaines de l'étude.

Si au nom du principe de l'irréductibilité sociale on peut dire que tous les éléments ont de la valeur, il faut reconnaître que des domaines surclassent d'autres domaines parce qu'ils confèrent pouvoir, prestige et sont sous le sceau du secret. En général, ces éléments se retrouvent dans les rituels, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers et les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel. Mais, de tous les domaines, on note que les éléments liés aux connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers sont les plus protégés. Ils offrent des armes pour dominer la nature et les hommes. Les modes de transmissions de ces éléments sont complexes, tandis que les domaines tels que les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel et les arts du spectacle, les accès sont souvent moins difficiles et les animateurs de ces domaines sont nombreux. A titre d'illustration, on note que 44,8% des connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers et 42,4% des savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel se pratiquent dans le secret, loin du public. En revanche, se pratiquent en public, 90,9% des traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel, 89,6% des arts du spectacle, et 81,7% des pratiques sociales, rituels et événements festifs.

En outre, on constate que 58,3% des pratiques sociales, rituels et événements festifs et 51,7% des connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ne peuvent être apprises aux personnes extérieures à la communauté détentrice des savoirs. Il existe même des conditions strictes d'accès dans les proportions de 57,4% des pratiques sociales, rituels et événements festifs et de 53,4% des connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers.

3. DISCUSSION

La discussion, au regard des résultats, s'aborde sous deux angles à savoir : la problématique du vieillissement des acteurs culturels et les modes de transmission des éléments ; et la nécessité d'une négociation sociale sur les modes de transmission.

3.1. La problématique du vieillissement des acteurs culturels et les modes de transmission des éléments

Si on se réfère à E. Durkheim (2013), le patrimoine culturel, encore appelé bien culturel ou conscience collective, est constitué dans le temps, de génération en génération, se transmet d'une génération à une autre par la socialisation selon des codes de transmission. Les mécanismes de socialisation ou les codes de transmission ont ainsi pour fonctions essentielles d'éviter, comme l'Homme est un être-de la mort, des dysfonctionnements sociaux liés à l'interruption de la chaîne de transmission des Biens culturels.

Les élites culturelles étant donc des Hommes, elles sont soumises à la loi naturelle du vieillissement et de la mort. Ce sont les modes de transmission qui sont éprouvés par les formes de sociabilité modernes. Ces formes de sociabilité modernes sont : l'école formelle (école conventionnelle), l'économie formelle qui a contribué à affranchir l'Homme de la tutelle socio-familiale, les religions dites révélées (le christianisme et l'Islam) et l'urbanisation.

École formelle. Dans les sociétés traditionnelles africaines, il existait un cadre de formation des cadets sociaux. Ce cadre, présidé par les aînés sociaux, apprenait aux jeunes à un premier niveau, les savoir-être en termes de respect de l'éthos, du sacré, de la nature, des aînés sociaux et du prochain. A un second niveau, il apprenait aux jeunes les techniques culturelles, les techniques de fabrication des outils, et les techniques de la chasse et de la pêche. Et enfin, à un troisième niveau, la connaissance des plantes médicinales. Et à un dernier niveau, à défaut d'être choisi par les divinités, les sociétés enseignaient à des membres privilégiés des secrets de pointe pour dominer l'Homme et la nature. Cependant, l'école formelle va proposer d'autres savoirs au préjudice des cultures du milieu. Les jeunes seront parfois admis de force dans les écoles conventionnelles contre la volonté des familles au nom d'une "politique de civilisation", les cultures du milieu ayant été qualifiées de sauvages. Beaucoup d'investissements sont faits pour construire des infrastructures scolaires et sanitaires sans laisser de place à la médecine traditionnelle et à la narration des contes et légendes des sociétés africaines.

Économie formelle. De l'économie substantiviste (C. Meillassoux, 2013) marquée par la production de biens au nom de la famille et pour la famille ; où il y a des échanges en nature entre les membres de la société selon les besoins, on est passé à une économie formelle. Une économie formelle caractérisée par les cultures de rente où on produit pour satisfaire, on recherche le profit pour soi et on accumule les biens pour soi et non plus pour la famille. Une

économie qui tend à dire que l'économie substantiviste étant placée sous le contrôle des aînés sociaux, était une forme d'exploitation et d'asservissement.

Religions dites révélées. Le christianisme et l'Islam ont trouvé dans les sociétés traditionnelles africaines des divinités auxquelles des familles, des communautés ou des villages étaient attachées. Ces religions ont été déclarées "fétichistes" ou démoniaques, les prêtres de ces religions du milieu combattus, des forêts sacrées détruites si on n'y a pas construit un lieu de culte moderne (C. Achébé, 2000). Au nom des modèles explicatifs en œuvre dans les religions dites révélées, l'infortune de certaines personnes est associée au nom des génies qu'elles portent. Il faut donc les exorciser et les rebaptiser pour qu'elles retrouvent le salut.

Urbanisation. Avec les formes de sociabilité modernes, toutes les sociétés doivent accéder au développement. Ainsi, des villages bien choisis vont s'étendre en taille à partir d'investissements massifs dans la construction d'infrastructures. Ces villages devenus villes sont présentés aux autres comme le miroir à travers lequel ils doivent se regarder car ces villes sont le symbole du paradis. Des jeunes vont donc quitter le village pour rejoindre les villes à la quête du nouveau modèle de réussite. Les villages sont laissés aux vieux, aux rétrogrades et aux gens qui manquent d'ambitions. Les civilisés repartent dans leurs milieux d'appartenance pour resocialiser les villageois. On apprend moins ce qui est au village parce qu'il est démodé. La fierté s'exprime et est exprimée par l'adhésion aux formes de sociabilité modernes (P. Gras, 2009). On a ainsi deux idéologies qui s'affrontent. Une idéologie progressiste qui pense qu'il faut se laisser conduire par le vent du changement en s'affranchissant des traditions jugées contraignantes pour l'épanouissement et la liberté humaine. Et de l'autre côté, il y a des réactionnaires soucieux de perpétuer les éléments culturels et qui entrevoient le changement comme une transgression. Face à ces visions opposées, une autre conception, au nom de la loi de l'évolution (D. Becquemont, et al., 2015).

En effet, si on est dans une ère positive comme l'a souligné A. Comte (2021), les cultures africaines restent tributaires des entités surnaturelles que sont les génies et les ancêtres. Dès lors, les détenteurs craignent les sanctions qui pourraient s'abattre sur eux en cas de rupture d'alliance avec les divinités. Et si on constate bien, là où il y a une forte probabilité de disparition des éléments, c'est là où il y a une forte présence du surnaturels, allusion faite aux rituels et aux connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers. Il y a une influence significative des entités surnaturelles sur les acteurs culturels, détenteurs et dépositaires des savoir-être et des savoir-faire, qui rend difficile l'évolution des modes de transmission. Pourtant, ces acteurs culturels sont âgés de 60 ans et plus. Ils totalisent dans l'étude, une proportion moyenne de

59,8%⁴. La proportion des élites culturelles, leur âge et l'espérance de vie moyenne en Côte d'Ivoire qui est de 59,03 ans⁵ mis ensemble, il urge d'envisager la sauvegarde des éléments. Il y a donc toute une pédagogie à suivre au regard des facteurs limitants sus évoqués, si on veut sauvegarder des éléments en voie de disparition ou en voie de survivance. Il s'agit d'aller à la négociation avec les élites culturelles sur les modes de transmission.

3.2. La nécessité d'une négociation sociale pour repenser les modes de transmission

Face au conflit idéologie mettant en présence les réactionnaires et les progressistes sur les éléments culturels, il convient de recourir à la négociation. En effet, la négociation est la démarche qui va consister à aller vers les élites culturelles pour obtenir des compromis sur des modes de transmission dans l'unique but de sauvegarder les éléments culturels menacés. On tente d'obtenir des compromis sur la révision des modes de transmission en échangeant avec les acteurs culturels sur trois angles qui sont : les modalités d'obtention de l'accord des entités surnaturelles ou sur les mécanismes d'apaisement de la colère des divinités, sur les modalités valorisantes du statut des acteurs culturels et sur le brevet social.

- Les modalités d'obtention de l'accord des entités surnaturelles ou sur les mécanismes d'apaisement. Bien que les yeux ordinaires ne voient pas les entités surnaturelles, elles entretiennent un rapport indirect avec la société par l'intermédiaire de medium (T. H. Gerrie, 1996) ou des élites culturelles. A l'occasion de ces interactions, elles font connaître leurs volontés et dans une démarche dialectique, elles prescrivent les réparations à faire en cas de transgression. C'est d'ailleurs la fonction qu'on attribue aux sacrifices expiatoires ou propitiatoires. Par cet acte, psychologiquement et socialement, on assure la sécurité des détenteurs ou des dépositaires qui pensent être toujours en accord avec les divinités.

- les modalités valorisantes du statut des acteurs culturels. Des domaines tels que les rituels et les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers confèrent aux acteurs culturels qui les animent des prestiges sociaux. Les vulgariser ou les céder pourraient être perçus comme une perte d'influence. Il y aura par conséquent des refus. La négociation avec eux visera à les recentrer et à gagner des réponses qui participent à maintenir ou accroître leur valeur sociale.

- le brevet social. C'est dans le même ordre d'idées de valorisation des acteurs culturels que la négociation est aussi portée sur l'institution de brevet social. En effet, le brevet, bien qu'étant un moyen de valorisation, il comporte des termes qui règlementent les droits d'utiliser les biens

⁴ 59,8% correspond à l'addition de la proportion des détenteurs (65,20%) et des dépositaires (54,40%).

⁵ Classement des États du monde par espérance de vie par ATLASOCIO.COM, <https://atlasocio.com/classements/sante/vie/classement-etats-par-espérance-de-vie-monde.php#>

culturels, d'en tirer profit et le droit d'en disposer. La négociation apparaît ainsi comme une démarche de nature à vénérer les entités surnaturelles et à valoriser les biens et acteurs culturels. Il y a par ce processus un sentiment de continuité dans la dynamique des institutions sociales. Souvent, des acteurs culturels se sont perçus banalisés et dépossédés par les méthodes employées à leur endroit. Des personnes ayant bénéficié de leur connaissance ont été distinguées sans les citer.

CONCLUSION

L'étude a abordé la question du vieillissement des élites culturelles comme une menace contre le patrimoine culturel immatériel présent en Côte d'Ivoire. L'objectif a été de contribuer à la sauvegarde des éléments culturels. Ainsi, il ressort que des savoir-faire sont en train de disparaître en raison du vieillissement des acteurs culturels, qui tiennent à se conformer aux modes de transmission régissant les éléments culturels. Pourtant, le contexte socio-culturel actuel, marqué par l'école formelle, l'économie formelle, les religions dites révélées et l'urbanisation, constitue dans certains cas une entrave au respect des modes originels de transmission. Vu donc l'utilité sociale des éléments culturels, il apparaît indiqué d'appeler à la négociation sociale pour repenser les modes de transmission si on ne veut pas assister à leur disparition.

Les instances nationales et internationales qui travaillent sur les éléments culturels doivent agir pour les sauver. Car en réalité, ces éléments culturels, qui sont peu connus, peuvent être mis au service de toutes les Sociétés pour améliorer les conditions de vie, réduire les vulnérabilités et soulager des souffrances.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACHEBE Chinua (2000). *Le monde s'effondre*. Présence Africaine : Paris.
- BECQUEMONT Daniel, OTTAVI Dominique (2015). « Herbert Spencer (1820-1903). Évolution et Société », *Sciences Humaines*, pp. 25-29.
- CHERNYUK Nataliya (2013). « La dimension du sensible dans l'apprentissage et l'optimisation de la transmission du savoir ». *Sociétés*, n° 121, 93-100.

- COMTE Auguste (2021). *Cours de philosophie positive - Discours sur l'esprit positif*. Tome 1 Classiques Garnier : Paris.
- DURKHEIM Emile (2013). *Les règles de la méthode sociologique*. PUF : Paris.
- GERRIE Ter Haar (1996). *L'Afrique et le monde des esprits*. Karthala : Paris.
- GRAS Pierre (2009). *Voyage en Afrique urbaine - Urbanisation, modernité et société*. L'Harmattan : Paris.
- KASONGO Miki (2013). *Repenser l'école en Afrique entre tradition et modernité*. L'Harmattan : Paris.
- KIZITO Amadou Togo (2011). *L'assaut des "nouvelles" religions au pays dogon : Islam, protestantisme et catholicisme face aux croyances traditionnelles*. L'Harmattan : Paris.
- LAMEUL Geneviève, LOISY Catherine (2014). *La pédagogie universitaire à l'heure du numérique. Questionnement et éclairage de la recherche*. De Boeck : Bruxelles.
- MEILLASSOUX Claude (2013). *Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire - De l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale*. Éditions de l'École des hautes études en sciences : Paris.
- MEMEL-FOTE Harris (1980). *Le système politique de Lodjoukrou - Une société lignagère à classe d'âge (Côte-d'Ivoire)*. Présence Africaine : Paris.
- QUINET Edgard, RIVILLE Albert (2018), *Prométhée ou le mythe de l'origine du feu - Les études modernes sur l'humanité primitive*. Homme et Littérature.